Fiche d'aide SIRENE

Objet	Utilisateurs concernés
Ajout, modification, archivage d'une compagnie	SGT services

1. Description

Une compagnie dans SIRENE est l'entité qui représente une compagnie de Saint-Gobain. Celle-ci doit être créée avant la création des sites qui y sont associés. La gestion des compagnies est entièrement centralisée et gérées par SGT services. Une compagnie est rattachée à une 'Zone' qui elle-même est rattachée à un 'Sector'.

2. Comment y accéder?

Pour accéder à la gestion des compagnies (lecture/écriture), il faut avoir des droits administrateurs. On y accède via le menu 'Definition' puis 'Company'.

3. Comment gérer les compagnies?

Recherche d'une compagnie :

L'écran principal pour la gestion des compagnies est représenté en figure 1. Il permet de faire une recherche par identifiant de compagnie ou SIF code, nom de compagnie ou grâce aux critères Sector, Zone, Compagnie. Le critère 'Display Archives' permet d'afficher les compagnies « active » ainsi que les compagnies archivées.



Figure 1. Ecran de recherche des compagnies

Ajout d'une compagnie :

Pour ajouter une compagnie, cliquez sur le bouton 'Add company', la fenêtre de la figure 2 s'affiche. Vous devez renseigner obligatoirement les informations SIF code (identifiant juridique sur 5 digits), le nom de la compagnie, le secteur puis la zone à laquelle la compagnie est rattachée. Vous pouvez éventuellement indiquer un contact CRM et un commentaire si utile, ces informations ne sont pas obligatoires contrairement aux autres.

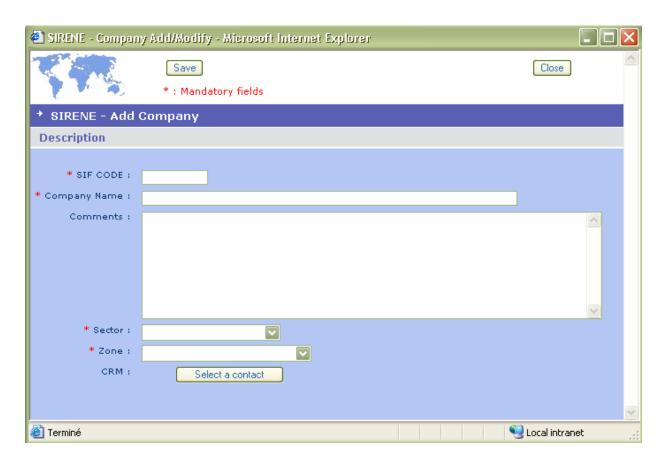


Figure 2. Ecran Ajout d'une compagnie

Modification d'une compagnie :

Pour modifier une compagnie, vous devez recherche celle-ci à partir de l'écran de recherche puis cliquer sur le bouton 'Modify' de la compagnie présente dans le résultat de la recherche. La fenêtre de la figure 3. s'affiche. Il n'est pas possible de modifier le SIF code. Les informations Company Name, Sector et Zone doivent être renseignées obligatoirement mais peuvent être modifiées. Il est possible d'affecter un RSM à une compagnie si cela est nécessaire.

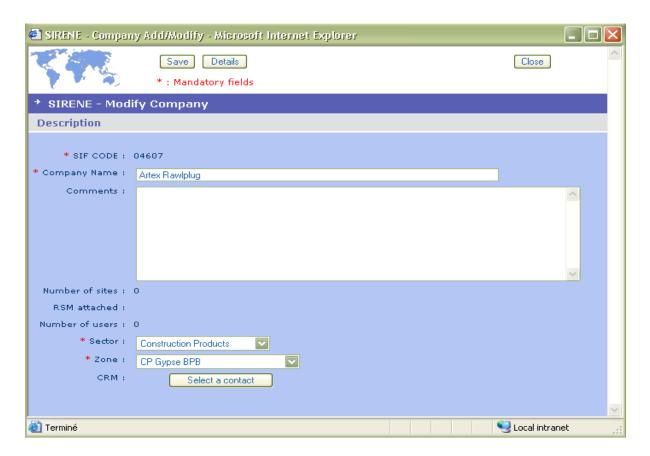


Figure 3. Ecran Modification d'une compagnie

Opération d'archivage d'une compagnie :

Une compagnie peut être archivée si et seulement si aucun site n'est rattaché à celle-ci. L'archivage se fait à partir de l'écran de recherche, sur une ou des compagnies résultantes de la recherche. Dans le cas où la compagnie peut être archivée, un bouton Delete est affiché (Cf. figure 4). Un clic sur ce bouton permet simplement d'archiver la compagnie après confirmation. Il est possible de réactiver une compagnie archivée en réalisant d'abord une recherche avec le critère 'Display Archives' sélectionné. La compagnie à réactiver s'affiche avec un bouton 'Reactivate'. Il suffit de cliquer sur ce bouton pour réactiver la compagnie.

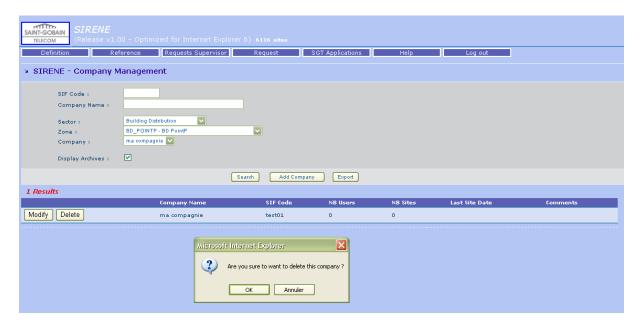


Figure 4. Opération d'archivage d'une compagnie